# La « Fédération Wallonie-Bruxelles » est l'appellation désignant usuellement la « Communauté française » visée à l'article 2 de la Constitution ».



### Circulaire n° 5024 du 10/10/2014

Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation. Maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif.

Т	
Réseaux et niveaux concernés	Destinataires de la circulaire
☐ Fédération Wallonie- Bruxelles	
Libre subventionné libre confessionnel libre non confessionnel)	<ul> <li>Aux Chefs des établissements d'enseignement obligatoire organisés par la Fédération Wallonie-Bruxelles.</li> </ul>
☐Officiel subventionné	Pour information
☐ Niveaux :	<ul><li>Aux Inspecteurs des cours de religion</li><li>Aux organisations syndicales.</li></ul>
Type de circulaire	
☐ Circulaire administrative	
☐ Circulaire informative	
Période de validité	
A partir du	
☑ Du 10/10/2014 au 31/10/2014	
Documents à renvoyer	
⊠ Oui	
Date limite : 31/10/2014	
☐ Voir dates figurant dans la circulaire	
Mot-clé: Disponibilité par défaut d'emploi. Réaffectation. Maîtres et professeurs de religion	

Signataire

Ministre / Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la

Administration: Fédération Wallonie Bruxelles

Madame Colette DUPONT Directrice générale a.i.

### Personnes de contact

Service général des Statuts et de la Carrière des Personnels de l'Enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles, Direction de la Carrière.

Nom et prénom	Téléphone	Email
Vanessa Venturelli	02/413.21.72	vanessa.venturelli@cfwb.be
Roland Coghetto	02/413.30.58	roland.coghetto@cfwb.be
« Call center » de la Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	02/413.20.29	recrutement.enseignement@cfwb.be

Objet : Disponibilité par défaut d'emploi - Réaffectation. Maîtres et professeurs de religion nommés à titre définitif.

Madame, Monsieur,

Je vous prie de trouver, en annexe, le formulaire de demande de réaffectation définitive que les maîtres et professeurs de religion NOMMES A TITRE DEFINITIF dans l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles qui sont en disponibilité par défaut d'emploi doivent introduire par recommandé, pour le 31 octobre 2014, à l'adresse suivante :

Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction générale des personnels de l'enseignement organisé
par la Fédération Wallonie Bruxelles
Direction de la Carrière
Boulevard Léopold II, 44
Bureau 3 E 317
1080 BRUXELLES

Je vous signale que le formulaire ci-annexé est téléchargeable sur les sites suivants :

<u>www.reseaucf.cfwb.be</u> www.wallonie-bruxelles-enseignement.be

Je vous remercie de votre collaboration.

Colette DUPONT Directrice générale a.i.

## **ANNEE SCOLAIRE 2014-2015**

# **DEMANDE DE REAFFECTATION RELIGION (DEFINITIFS)**

1.	NOM, Prénom :
2.	Matricule n°:
3.	Adresse : Rue
	Code postal : Localité : Localité :
4.	Numéro de téléphone :
	Adresse mail :
5.	Fonction concernée dans laquelle vous êtes nommé(e) :
	Dans cette fonction, veuillez préciser :
	La religion : Le degré : Le niveau :
6.	Date de nomination :
7.	Diplôme :
	Options:
8.	Etablissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi et nombre de périodes pour lesquelles le traitement est garanti :
9.	Date de mise en disponibilité par défaut d'emploi :
10.	Etes-vous dans une position administrative autre que celle de disponibilité par défaut d'emploi (ex. : interruption de carrière, disponibilité pour maladie, disponibilité pour convenance personnelle, disponibilité pour mission spéciale) ?
	Si oui, laquelle ?

	Autres nominations éventuelles, y compris dans d'autres réseaux que celui organisé pa la Fédération Wallonie Bruxelles :
2.	Ancienneté de service présumée dans l'enseignement de la Fédération Wallonie Bruxelles uniquement :
3.	Dans le(s) établissement(s) où vous êtes désigné(e) à titre temporaire, veuillez préciser la fonction, le degré et le nombre de périodes que vous y occupez :
1.	Avez-vous une préférence pour certains établissements de la zone à laquelle
	appartient l'établissement où vous avez été mis(e) en disponibilité par défaut d'emploi? Oui - Non
	Acceptez-vous l'enseignement spécialisé ?
5.	Autres considérations susceptibles d'éclairer la Commission d'affectation :
	Le (date)
	Signature

Ce document dûment complété est à envoyer, <u>pour le 31 octobre 2014</u>, par recommandé, à l'adresse suivante : Ministère de la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction générale des personnels de l'enseignement organisé par la Fédération Wallonie Bruxelles, Direction de la Carrière Boulevard, Léopold II, 44 (Bureau 3E317) à 1080 BRUXELLES